

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 14 AVRIL 2025**N°D-2025-04-02**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	09	11

Le Lundi 14 avril 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 07 avril 2025 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie

Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; BELLON S. ; MENSE M. ; FELLON F. ; VANEL M.

Messieurs : MASSEL A. ; POUCEL A. ; BLANC P. ;

Absents excusés : EVEN P. ; HENAREJOS F. ;

Absents : POIMBOEUF J. CORNAND J. ; CASTANO C. ;

Procuration : M. EVEN P. a donné procuration à M. BLANC P., M. HENAREJOS F. a donné procuration à MASSEL A.

Secrétaire de séance : MENSE Marilyne

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0
Objet de la délibération		
Vote des subventions aux associations 2025		

Madame la Maire demande au Conseil de voter les subventions à verser aux associations pour l'année 2025.

NOM ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2025
ASSOC DONNEURS DE VOIX	50
FESTIVAL CINEMA D'AFRIQUE	200
BIBLIOTHEQUE DE VILLARS	793
SOUVENIR FRNCAIS	75
COMITE DES FETES	0
LA BOULE AMICALE	700
HAPA	100
AMICALE SAPEURS POMPIERS D'APT	200
SOCIETE DE CHASSE DE VILLARS	200
ASS DES ANCIENS COMBATTANTS	75
VIVRA-VILLARS	2.900
APE LES PETITS VILLARSOIS	0
OCCE 84 COOP SCOLAIRE	500 + 350 si kermesse
ENTENTE PONGISTES APTESIENS	100
CLIC PRES'AGE	200
DDEN	50
SOLIDARITE PAYSANS	50
TOTAL	6.543

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de verser les subventions ci-dessus aux associations, Dit que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance :
MENSE Marilyne

LE MAIRE :
PEREIRA Sylvie

Mise en ligne sur le site internet le :

22 Avril 2025

Mense



Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20250415-D-2025-04-02-DE
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Perreira